



Sainte-Anne-des-Lacs

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal, le 13 juillet 2026 à 19h30, au Centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs sis au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante :

- **Demande UC-26-01**
- **Identification du site concerné** : 1000 chemin du Sommet (lot 1 921 044)
- **Zone** : H-406
- **Nature de la demande** : La demande vise à permettre l'utilisation du bâtiment principal pour de la location court séjour, le tout en vertu du règlement relatif aux usages conditionnels no 1010.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce vingt-troisième jour de juin deux mille vingt-six (2026).

Maria Eugenia Valenzuela
Directrice générale, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Maria Eugenia Valenzuela, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, à chacun des deux endroits désignés par le Conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 23 juin 2026.

Maria Eugenia Valenzuela
Directrice générale
et greffière-trésorière